

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE MONESTIES

SEANCE DU 25 novembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Le trente septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Monestiés, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis Marty, Maire.

Date de la convocation

18/11/2022

Date d'affichage

08/12/2022

Présents : Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Verdier Jean-Pierre, Pietropoli Jean-Philippe, Routhe Jean-Paul, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Ducros Alexandre, Lequeux Jean-Louis, Frayssinet Sylvie.

Absents excusés : Joëlle DURAND

Pouvoir :

Joëlle DURAND donne pouvoir à Denis MARTY

Secrétaire de séance : Jean Philippe PIETROPOLI

OBJET DE LA DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

**Utilisation plateforme en
ligne GUSO**

—

Monsieur Le maire rappelle la caractère indispensable et obligatoire de l'utilisation de la plateforme en ligne GUSO pour la déclaration et le paiement des déclarations sociales pour des intervenants de spectacle vivant.

Acte n° 2022D054

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le conseil municipal valide l'utilisation de la plateforme en ligne GUSO pour la déclaration des intervenants du spectacle vivant.

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois, et an ci-dessus.
Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

après transmission à la Préfecture
le
et publication ou notification
du

ID : 081-218101707.....

